

LIVRET
PRESCRIPTEURS

**L'Hospitalisation
à domicile (HAD) :**

**Des soins hospitaliers
à la maison**

Accompagnement - Coordination
Qualité - Sécurité



Evaluation et réponse
au prescripteur en 24 h, ASTREINTE 24H/24
33300 BORDEAUX - Tél. 05 24 57 35 11

contact@hadgrandbordeaux.fr

Qu'est-ce que l'HAD ?

L'Hospitalisation À Domicile (HAD) est une alternative à l'hospitalisation conventionnelle, offrant aux patients la possibilité de recevoir des soins médicaux et paramédicaux complexes dans le confort de leur domicile, tout en garantissant un niveau de sécurité et de qualité équivalent à celui d'un séjour en établissement hospitalier.



Pour qui ?

L'HAD s'adresse à toute personne nécessitant des soins hospitaliers, mais pouvant être prise en charge à domicile. Cela inclut :

- Adultes et enfants nécessitant une hospitalisation prolongée ou des soins techniques complexes
- Patients en fin de vie, pour un accompagnement en soins palliatifs dans un cadre familial.
- Personnes souffrant de maladies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque, etc.) nécessitant une surveillance médicale renforcée.
- Patients postopératoires, pour des soins de convalescence ou rééducation à domicile.
- Cas spécifiques : soins de pansements complexes, nutrition artificielle, perfusions prolongées, ou traitements lourds (chimiothérapie, antibiotiques intraveineux, etc.)...



Pourquoi choisir l'HAD ?

L'HAD offre de nombreux avantages pour le patient, sa famille, et le système de santé :

- **Un cadre familial et rassurant :**
Le patient reste chez lui, entouré de ses proches, ce qui favorise le bien-être et l'autonomie. Les proches jouent un rôle actif dans le processus de soins, renforçant l'accompagnement.
- **Une prise en charge personnalisée :**
Les soins sont adaptés aux besoins spécifiques de chaque patient, avec un suivi coordonné et individualisé.
- **Une alternative sûre et efficace :**
L'HAD propose des soins aussi sécurisés et de qualité que dans un établissement hospitalier, tout en réduisant le risque d'infections nosocomiales.
- **Une approche globale et pluridisciplinaire :**
Une équipe de professionnels de santé (médecins, infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, psychologues, etc.) intervient en coordination pour une prise en charge adaptée.
- **Une continuité des soins :**
Elle permet d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation conventionnelle, en assurant un relais fluide entre l'hôpital et le domicile.
- **Un coût maîtrisé :**
En tant qu'alternative à l'hospitalisation classique, l'HAD est souvent moins onéreuse, tout en optimisant les ressources du système de santé.

Quels sont les modes de prises en charge ?

L'HAD permet de réaliser à domicile une large gamme de soins médicaux et paramédicaux, équivalents à ceux pratiqués en milieu hospitalier :

- **Soins techniques complexes :**

Administration de traitements intraveineux (antibiotiques, chimiothérapie, nutrition parentérale), oxygénothérapie et transfusions sanguines.

- **Soins infirmiers spécialisés :**

Pansements complexes, stomathérapie, surveillance de sondes et cathéters, injections, et gestion de la douleur.

- **Accompagnement en soins palliatifs :**

Prise en charge des symptômes, accompagnement psychologique du patient et de sa famille et soutien des aidants.

- **Rééducation et suivi paramédical :**

Kinésithérapie, ergothérapie, soutien diététique et accompagnement psychologique du patient et des aidants.

- **Surveillance médicale renforcée :**

Contrôle des constantes vitales, ajustement des traitements et prévention des complications.



Chaque patient est au cœur
d'un accompagnement humain et
médical adapté à ses besoins.



La prise en charge des patients



Le délai moyen d'admission est de 24 à 72h, sous réserve de l'évaluation des besoins du patient.

Quelles sont les modalités d'admission en HAD

1. Prescription médicale :

Le médecin traitant ou hospitalier identifie la possibilité d'une prise en charge en HAD et contacte l'HAD par téléphone au 05 24 57 35 11 ou par mail contact@hadgrandbordeaux.fr

2. Évaluation de faisabilité :

Une équipe de l'HAD évalue les besoins médicaux et les conditions du domicile. (réponse au prescripteur sous 24h)

3. Mise en place des soins :

Élaboration d'un protocole personnalisé avec des interventions planifiées. Adaptation du domicile aux besoins du patient (lit médicalisé, fauteuil,...)

L'équipe pluridisciplinaire de notre HAD



Equipe salariée :

- Médecins praticiens
- IDE Coordination / de liaison
- Aides-soignantes
- Pharmacien
- Logisticien
- Assistantes sociales
- Psychologue
- Qualiticien
- Secrétaire



Equipe libérale :

- Infirmiers
- Kinésithérapeutes
- Ergothérapeutes
- Orthophoniste
- Psychomotriciens

Secteur d'intervention sur 28 communes

- AMBARÈS-ET-LAGRAVE (33440)
- AMBÈS (33810)
- ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX (33370)
- BASSENS (33530)
- BÈGLES (33130)
- BLANQUEFORT (33290)
- BORDEAUX (33000)
- BOULIAC (33270)
- BRUGES (33520)
- CARBON-BLANC (33560)
- CENON (33150)
- EYSINES (33320)
- FLOIRAC (33270)
- GRADIGNAN (33170)
- LE BOUSCAT (33110)
- LE HAILLAN (33185)
- LE TAILLAN-MÉDOC (33320)
- LORMONT (33310)
- MARTIGNAS-SUR-JALLE (33127)
- MÉRIGNAC (33700)
- PAREMPUYRE (33290)
- PESSAC (33600)
- St-AUBIN-DE-MÉDOC (33160)
- St-LOUIS-DE-MONTFERRAND (33440)
- St-MÉDARD-EN-JALLES (33160)
- St-VINCENT-DE-PAUL (33440)
- TALENCE (33400)
- VILLENAVE-D'ORNON (33140)

Contactez-nous : 05 24 57 35 11